bulletin n°16
JUILLET 2008

Association Amicale des Résidents et Amis de Saint-Quay-Portrieux

Association loi de 1901 - Statuts déposés le 31/12/02

Ass des Amis de St Q Px et ses environs

EDITO

Dans aucune des communes de la Communauté de Communes Sud-Goëlo les municipalités sortantes n'ont été reconduites. Ce profond remaniement se traduit par un climat apaisé dans les relations et laisse espérer des décisions harmonieuses. On ne peut que s'en réjouir tant nos destins sont imbriqués. Qu'on en juge, sur tous les thèmes traités dans ce bulletin les positions des uns ne peuvent être indépendantes de celles des autres : Loi Littoral, Ecoles, Eoliennes dans la baie, et surtout le port qui est au cœur de l'activité et de l'économie de notre cité. Ce qui se passe chez nos voisins fait donc aussi normalement partie du champ de préoccupation des Résidents et Amis de Saint-Quay-Portrieux.

Jean-Pierre Guth

SOMMAIRE

- Vie de la commune :
  Après les élections de mars 2008
- La loi Littoral
- Les écoles de Saint-Quay-Portrieux
- Remous dans les ports du Goëlo
- Saint-Quay-Portrieux, port de pêche en pointe
- L'aire de carénage, une opportunité !
- Brèves
- Vie de l'Association

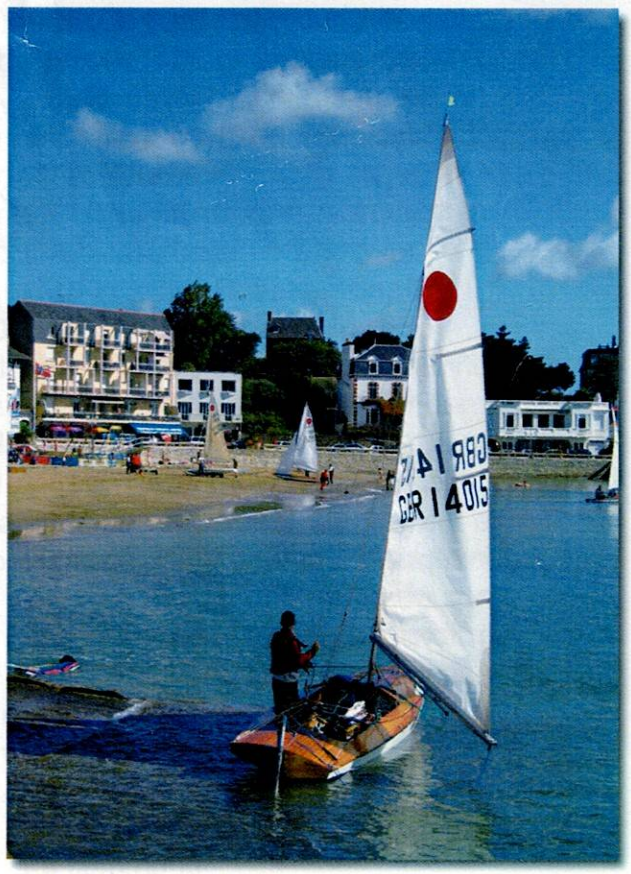

Après les élections municipales de mars 2008

Trois listes étaient en présence: celle issue de la municipalité sortante avec Gérard Lambotte en tête, accompagné de 8 conseillers sortants et renforcée par Thierry Simelière, maire-adjoint à St Brieuc et Francine Guyot, maire de Pludual pendant trois mandatures, installée maintenant à Saint-Quay-Portrieux.
Les deux listes d'opposition sont celle de Jean-Paul Alaux comprenant, Sylvie Salaün, maire-adjoint sortant, et celle de Dominique Blanc avec 4 conseillers issus de la liste Brézellec de 2001 (William Abbest, Georges Brézellec, Martine Poignonnec et Matthieu Tanon) qui sont rejoints par 3 conseillers de la municipalité sortante (Christine Colas-Terrien, Jeanne Lucas et Bruno Lutze). Cette dernière liste a donc été intégralement élue.
Notre association a été étonnamment présente dans ces élections puisque cinq de nos membres ont adhéré à la liste Blanc : Erwan Barbey-Chariou, Mariannick Kervoelen, Erwan Marion, Bernard Oliver, Matthieu Tanon. Deux de nos membres ont rejoint la liste Lambotte : Jean Claude Brognaux et Blandine de Soultrait, et deux autres ont suivi Jean-Paul Alaux : Guillaume Broc et Janine Guellec-Heurtel.
Pour la petite histoire, au premier tour de l'élection 18 conseillers de la liste Blanc ont été élus, deux autres manquant l'élection à une seule voix près.... alors que chacun des deux avait un fils n'ayant pas voté ! Chaque voix compte.

Le «troisième tour» intervenant légalement quelques jours après le second consiste en la première réunion du nouveau conseil municipal au cours de laquelle les personnes élues votent entre elles pour l'affectation des responsabilités:
Dominique Blanc est alors été élu maire, Martine Poignonnec, 1è adjointe chargée des finances, du personnel et des affaires générales ; Georges Brézellec, 2è adjoint chargé des affaires portuaires, du tourisme et de l'animation, et représentant municipal à la Communauté de communes ; Mariannick Kervoëlen ; 3è adjointe en charge des affaires sociales ; William Abbest ; 4è adjoint chargé des travaux des équipements et de la voirie ; Isabelle Quéré, 5è adjoint chargé des sports, de la culture et de la communication, et Bernard Oliver, 6è adjoint, qui est chargé de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement.
Leur sont adossés trois conseillers délégués Christine Colas-Terrien est rattachée au 2è adjoint pour les événements, Alain Lorant est rattaché au 4è adjoint pour les travaux, Matthieu Tanon est rattaché au 5è adjoint pour les affaires nautiques.
Les autres conseillers sont Erwan Barbey-Chariou, Sylviane Bré, Annick Cléré, Frédérique Girardet, Patrick Le Chevoir, Anne Le Provost, Jeanne Lucas, Bruno Lutze, Erwan Marion, Yves Néant, Christine Seignard, Céline Thoraval, Pascaline Védrine. On remarquera que la parité - non obligatoire pour une commune de notre taille - s'est invitée dans les faits puisque la municipalité comprend 12 femmes et 11 hommes, dont trois adjoints femmes et trois hommes.

La loi littoral

Elle revient souvent dans nos propos, mais que dit-elle exactement cette bonne loi de 1986, dite Loi Littoral qui a pour but de protéger les équilibres biologiques et les sites, tout en favorisant le développement des activités économiques liées à la mer et celles qui en sont proches, agriculture, industrie, tourisme ? Et surtout, comment s'applique-t-elle à notre localité ?

Pour les communes riveraines de la mer, cette loi détermine d'abord les conditions d'utilisation des espaces terrestres et maritimes et modifie le code de l'urbanisme. Dans les espaces urbanisés elle ne fait pas obstacle à la rénovation ou l'extension des constructions et des quartiers existants. Mais des coupures d'urbanisation doivent être prévues dans les PLU. Il en existe deux à Saint-Quay-Portrieux : le vallon des Fontaines (Saint-Marc) et le Berzoué (Parc de la Duchesse Anne).

Dans les zones urbanisées et les «espaces proches du rivage», c'est-à-dire visibles de la mer ou ayant vue sur la mer, l'extension de l'urbanisation doit être limitée et justifiée. Dans notre PLU cette zone se situe entre la mer et une ligne suivant en gros les rues Duguesclin et des Carlagots, près du Champion, le rond-point de la France Libre et la rue du Commandant Charcot, pour se diriger vers Kertugal et le Romeur. Les constructions doivent y respecter, en surface comme en volume, les caractéristiques du contexte. Ainsi un petit collectif peut-il s'implanter dans un quartier pavillonnaire à condition de bien s'intégrer à son environnement. Ce fut l'argument pour autoriser celui qui est au-dessus du manoir de la Ville Fréhour. En cas de litige, le Préfet tranche sur avis de la Commission des Sites.

En dehors des espaces urbanisés, les constructions et les campings sont interdits sur une bande littorale de 100 m. à compter de la limite haute du rivage (est-ce à dire du bord de la falaise ?). C'est dans ce cadre-là que l'extension du camping Bellevue a été refusée par les services de la Préfecture.

Par ailleurs, la loi précise que doivent être préservés les espaces terrestres et marins, sites et paysages «remarquables». Le projet de Pierre et Vacances au Romeur ne pourrait maintenant plus intervenir depuis que le site de Saint-Marc a été jugé comme «remarquable» par le tribunal. Mais en règle générale ces espaces sont fixés par décret et peuvent comporter des dunes, des landes, des plages, des îlots inhabités, des caps, des vasières… Seuls y sont possibles les aménagements nécessaires à leur mise en valeur ou à leur ouverture au public.

Les nouvelles routes de transit doivent être localisées à une distance minimale de 2000 m du rivage. Ce qui devrait interdire que la déviation d'Etables passe au pied de la Chapelle de N-D. d'Espérance ! Les créations de nouvelles routes sur les plages ou en corniche sont interdites et les nouvelles routes de desserte locale ne peuvent être établies sur le rivage ou le longer. Et toute une série d'articles précise comment doit être maintenu le libre accès des piétons à la mer.

Enfin la loi Littoral édicte qu'en dehors des zones portuaires et sauf pour des activités de défense, de pêche et de cultures marines, il ne peut être porté atteinte à l'état naturel du rivage. L'aire de carénage se trouvant incluse dans l'ancien port ne relevait donc pas de cette interdiction ; elle requérait seulement une enquête d'utilité publique comme traduisant un changement substantiel d'utilisation du domaine maritime.

Bien d'autres aspects que nous ne traiterons pas ici se trouvent abordés dans cette loi, comme la qualité des eaux, la gestion des plages et des moyens de secours. On le voit, notre commune est directement et fort concernée par cette loi qui peut être invoquée sur une très grande partie de son territoire. Malheureusement elle n'interdit pas les illuminations nocturnes intempestives sur des sites remarquables… comme l'île de la Comtesse. Espérons tout au moins qu'elle répondra à ses objectifs : protéger nos paysages et favoriser le développement de notre commune.

Les écoles de Saint-Quay-Portrieux

A quoi sont destinées les nouvelles constructions du collège Camille Claudel? Que comprend le groupe scolaire de la rue Jeanne d'Arc ? Qu'enseigne-t-on à la Closerie et à Kerbeaurieux ? Que proposent les écoles de danse, de musique ou de voile... Voici quelques renseignements sur les écoles de la commune qui peuvent vous intéresser même si vous n'avez pas d'enfants.

Les écoles publiques

L'école des Embruns
Situé rue des Ecoles comme il se doit, le petit bâtiment d'où émane un tohu-bohu réjouissant à l'heure de la «récré» ou de la sortie comprend deux écoles.

L'école maternelle : Pour la rentrée 2008-2009, une classe est supprimée ; il ne restera donc que deux classes pour les 4 niveaux d'âge. De gros effectifs en prévision puisqu'il y avait 72 inscrits cette année. Espérons que devant le nombre d'inscriptions, l'inspecteur d'académie reverra sa copie.

L'école primaire devrait comprendre 6 classes et 137 élèves. Il faut noter l'importance mise sur le sport (initiation au tennis, au volleyball), sur la musique (initiation musicale, chorale) et chaque année un voyage à Paris qui connaît un vif succès.
Les enfants des deux écoles se retrouvent à la cantine. Ici, pas de plats industriels ; un cuisinier prépare les repas sur place. Régulièrement la commission cantine se réunit pour élaborer les menus. Elle comprend des élus de la ville, les directeurs des écoles, le cuisinier et des délégués des élèves.

Le collège Camille Claudel accueillera en septembre 400 élèves, soit 4 classes par niveau. Les enfants viennent de la communauté de communes de Binic à Plourhan en passant par Etables, Lantic... Le collège inclut une classe «bilangue» permettant 3 heures d'allemand et 3 heures d'anglais par semaine pour les 6è et les 5è Une association sportive mobilise un bon dynamisme.
Des agrandissements sont en cours, qui vont permettre d'ouvrir 4 nouvelles salles non spécialisées dont une salle moderne de permanence, une salle de musique et une d'arts plastiques. Au collège Camille Claudel, tous les arts sont privilégiés.

Les écoles privées

L'enseignement privé à St-Quay ne date pas d'hier. Il n'a cessé d'évoluer depuis la première école de filles, ouverte en 1821. Récemment encore existaient le lycée professionnel «St-Louis de Gonzague» et une école de musique réputée dans toute la France. Ces deux établissements, dépendant de l'enseignement catholique diocésain, furent déplacés à St-Brieuc. Les locaux de «Stella Maris», rue Poincaré, feront place à des immeubles. On ignore le futur du «Petit Stella» rue de la Marne. Aujourd'hui, le groupe scolaire est regroupé dans les locaux de la rue Jeanne-d'Arc. Ne vous fiez pas à l'apparence austère du grand bâtiment gris, il faut franchir les portes pour trouver deux établissements lumineux et accueillants : l'école primaire Notre Dame de la Ronce et le collège Stella Maris.

A l'école **Notre Dame de la Ronce**, maternelle et primaire sont réunies sous la même direction. Cette année, il y avait 85 élèves pour 4 classes: 1 maternelle, 1CP, 1 CE1/CE2, 1CM1/CM2.
Deux événements originaux ponctuent l'année. En décembre 2007, un chapiteau et sa ménagerie s'installent dans le parc de la Duchesse Anne : c'est pour une semaine une **école du cirque** qui se clôt par un grand spectacle le samedi soir. Et à la mi-mai, ces impressionnantes constructions de sable près de la plage du casino étaient l'œuvre des 600 enfants des écoles privées du canton. Un professeur, artisan unique dans ce genre, vient chaque année enseigner les bases de l'art de **sculptures sur sable**, sur les quelques tonnes de sable marin déversées pour l'occasion ! Evénement qui sera d'ailleurs réitéré l'été,

pour l'émerveillement des touristes et des apprentis amateurs.

Le collège Stella Maris compte environ 120 élèves pour 6 classes : deux 6è, deux 5è, une 4è et une 3è. Pour 2008-2009, une seconde 4è ouvrira. En 2005, ils n'étaient que 75 élèves ; les effectifs sont donc en augmentation constante.
Une ouverture à l'international est aussi mise en place avec initiation à l'allemand et l'espagnol pour les 6è et les 5è et la possibilité d'approfondir leurs connaissances en culture/civilisation anglaise grâce à 3 heures supplémentaires consacrées à cette matière pour ceux qui la choisissent. L'association sportive du collège voit des résultats sportifs plus qu'honorables et un professeur d'EPS particulièrement impliqué propose de nombreuses activités.

Le lycée professionnel Hôtelier La Closerie
Depuis avant la guerre de 1940, il existait à Kertugal une école ménagère qui formait les jeunes filles à leur tâche de maîtresse de maison. Aujourd'hui, nous avons un établissement professionnel important réputé dans toute la France. 300 élèves sont inscrits pour la rentrée prochaine dans trois spécialités des métiers de l'hôtellerie : cuisine, pâtisserie et service en salle.
En pâtisserie, l'ont peut viser un BEP en deux ans (2 fois 24 élèves) ; 1 bac pro (2 fois 12 élèves) ainsi qu'un CAP en un an pour des gens ayant déjà un diplôme de cuisine ou un CAP d'employé/traiteur. En hôtellerie-restauration, deux CAP en deux ans sont proposés, destinés à former du personnel de restauration collective et de restauration traditionnelle /gastronomie. Un CAP de serveurs est aussi mis en place, ainsi que deux BEP et un BAC Pro cuisine/pâtisserie ou service.
Notons une particularité qui n'est pas sans nous intéresser : pendant l'année scolaire le **restaurant d'application** est ouvert au public les mardi, mercredi, jeudi midi et jeudi soir. Une bonne table très discrète puisqu'elle n'a pas le droit de faire de pub. La Closerie est également utile à connaître si vous avez besoin d'un extra pour vous aider ponctuellement.

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique KERBEAURIEUX
En 1993, Kerbeaurieux a changé de mission pour devenir un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique sous tutelle de la DDASS. Il apporte des soins indispensables à des enfants ayant des capacités intellectuelles normales mais qui présentent des troubles du comportement. Soignants (pédopsychiatre, psychologue, orthophoniste), éducateurs spécialisés, enseignants et personnel s'occupant de l'hébergement..., c'est toute une équipe qui participe à un dispositif d'accompagnement, afin d'aider le jeune à se réadapter le mieux possible à une vie scolaire et familiale et à se projeter vers un devenir. 45 enfants de 6 à 14 ans sont accueillis ici. Le coût de la journée est pris en charge par la sécurité sociale.
Une caractéristique de cet institut : la salle d'attente entièrement aménagée par les élèves. Travail d'art à rapprocher de la fresque peinte sur le mur du gymnase près de la «Maison des Associations», derrière le tennis municipal, dont les élèves de Kerbeaurieux sont également les auteurs.

L'école de danse de Jacqueline Allanou
Jacqueline Allanou anime une école indépendante dans les trois disciplines fondamentales de la danse : classique, contemporaine et jazz. Il y a des cours d'éveil pour les petits dès 4 ans et un cursus classique avec même des cours de stretching pour adultes. C'est un personnage étonnant que cette femme au palmarès impressionnant. Elle a formé à St- Quay depuis presque 40 ans 4 danseurs professionnels et 18 professeurs d'état. Jetez un œil quand vous passez le mercredi devant la salle municipale «yéyé» près de la poste. C'est là qu'elle officie.

L'école municipale de musique
Sept niveaux de formation musicale sont proposés, avec la possibilité d'apprendre individuellement presque tous les instruments : piano, guitare

classique, clarinette, etc. On peut également pratiquer en formation : atelier percussion, ensemble jazz, flûte à bec, etc. Et pour apprendre le chant, l'atelier d'Aude Brenner est un «must». Il ne fallait pas manquer le spectacle qui a clôturé l'exposition «Les Océaniques», en mai au Centre des Congrès, ni celui de la fête de la musique ! Et pour encourager le plaisir de chanter ensemble, le maire a souhaité la création d'une chorale à la rentrée prochaine.

L'école municipale de voile

Pour conclure ce tour des écoles quinocéennes, la voile s'imposait. Toute l'année, les mercredis et les week-ends, l'école de voile est très active. L'été, bien sûr, les stages sont permanents. Il faut juste franchir le chantier du «carénage» pour y accéder.

De l'«optimist» aux catamarans d'initiation ou de perfectionnement, tel le nouveau Topaz 16, en passant par la planche à voile, l'«équipe» ou l'incontournable 420, l'école de voile est particulièrement bien dotée. Cette année, le kayak fait une entrée remarquée dans la flotte de l'école. 3 types de kayak selon les niveaux. Et tous ces équipements peuvent se louer s'ils ne sont pas pris par l'école.

Pour finir, il fallait vous parler de l'initiation à la voile habitable. Tous les samedis, au long de l'année scolaire, une initiation gratuite à la voile habitable et à la croisière sur des bateaux de propriétaires est proposée à ceux qui le désirent. Cette école un peu spéciale n'existe en France que dans deux ports seulement ! Nombreux sont les «jeunes retraités» qui y participent, quand ils ne sont pas à une autre école, aussi sportive: l'initiation aux danses bretonnes, à la salle Yéyé !

Remous dans les ports du Goëlo

Deux ans après une opération similaire, Paimpol a désenvasé son avant-port, mais personne ne veut de la vase et il est interdit de la rejeter plus loin en mer ! Alors on n'a extrait que 12.000 m3 stockés sur le terre-plein de Kerpalud. On pourra encore stocker le volume de la prochaine opération, dans deux ans, mais après ... ?

A Loguivy, port autrefois plein de charme avec son église au bord de l'eau et son cimetière de langoustiers, aujourd'hui enseveli sous un triste terre-plein (c'est devenu une manie !) souvent vide, on se mobilise contre un projet de petite maison paroissiale près de l'église !

A Saint-Quay-Portrieux, le Port-es-Leu est bien mort. Le tribunal administratif de Rennes a débouté la SCI «La Corniche» et, l'ancienne municipalité ayant tout fait (clauses de dédit, accélération des travaux) pour que la nouvelle ne puisse arrêter le projet de l'aire de carénage, il a fallu continuer l'enfouissement de la plage. Reste à espérer que l'utilisation de cet énorme terre-plein puisse être repensée.

A Saint-Quay-Portrieux encore, 130 plongeurs bénévoles, soutenus par la mairie, ont nettoyé le port de plaisance : deux bennes de déchets sous-marins !

A Binic, le projet de centre de thalassothérapie du Corps de Garde est en difficulté : la cour administrative d'appel de Nantes a rejeté l'appel de la Commune contre le jugement du tribunal administratif de Vannes : c'est bien un site protégé. La nouvelle municipalité n'est pas contre le projet et le promoteur affiche l'optimisme, mais il va falloir réviser le PLU – dont une partie a été annulée par la cour d'appel – ce qui était d'ailleurs devenu obligatoire pour y intégrer le PLH (Plan Local Habitat) et le SCOT (voir notre numéro précédent).

Saint-Quay-Portrieux, port de pêche ... en pointe !

Soucieux de calme et d'esthétique, résidents et vacanciers s'indignent devant les bâtiments industriels implantés sur le terre-plein du nouveau port, mais ignorent le plus souvent l'importance de la réalité économique qu'ils recouvrent. Nous avons cherché à aller au-delà de l'apparence et avons découvert un monde mal connu : 500 personnes travaillent autour de ce site et, contrairement à ce qui se passe ailleurs, cette activité liée à la pêche se porte bien et même croît. Voilà un sujet qui mérite d'être approfondi !

Saint-Quay-Portrieux est désormais le premier port de pêche de Bretagne Nord, devant Erquy, et loin devant Saint-Malo ou Douarnenez. Car le «Port d'Armor» regroupe environ 90 bateaux côtiers en plus des 14 hauturiers de 20 à 24 m. de long qui partent une semaine en mer. Les premiers pêchent principalement les coquilles Saint-Jacques en saison, les autres une grande variété de poissons, coquillages et crustacés. Si la plupart de ces navires viennent d'autres ports et notamment du Légué (seuls 3 ou 4 d'entre eux sont encore des «descendants» des anciens pêcheurs du Portrieux), ils font travailler environ 300 marins embarqués et représentent une population jeune puisque la moyenne d'âge est inférieure à 40 ans. Les voilà, ces jeunes qui manquent tant à notre ville ! Malheureusement le prix des terrains et des loyers est tel à Saint-Quay-Portrieux qu'ils ne peuvent trouver les logements abordables dont ils ont besoin, et vont donc s'installer avec leur famille... et leur dynamisme dans les communes limitrophes : Plourhan, Tréveneuc ou Pordic, par exemple.

Outre ceux qui naviguent, le port fait travailler environ 200 personnes pour son fonctionnement et ses équipements, la criée et Celtarmor.
Cette société, qui achète leur pêche aux marins et décortique les coquilles, a une organisation tout à fait originale qui est à la base de son succès. Elle est détenue à 51% par le groupe Le Graet (*) de Guingamp qui est spécialisé dans la vente de poisson frais, les plats cuisinés à base de poisson, les conserves maritimes, et des aliments pour chiens et chats. Son objectif est évidemment d'acheter les produits de la pêche le moins cher possible.
49% des actions de Celtarmor sont par ailleurs détenues par une coopérative maritime qui regroupe les pêcheurs qui eux, par définition, cherchent à vendre leur pêche le plus cher possible !
Cette alliance des deux partenaires aux objectifs contradictoires leur permet d'aboutir à des compromis sur les prix, acceptables par chacun. Car l'acheteur disposant d'activités variées peut mettre en valeur l'intégralité des produits pêchés et de ce fait les acheter à un prix relativement élevé : les belles prises seront vendues fraîches, les quantités excédentaires seront surgelées et les poissons sans grande valeur partiront dans les plats cuisinés ; les sous-produits enfin seront utilisés dans les aliments pour animaux. Rien n'est perdu, et au terme de l'année les deux partenaires, industriel et pêcheurs, se partagent également le bénéfice de Celtarmor.
Cette organisation a permis de sortir du cycle infernal et scandaleux dans lequel étaient enfermés les pêcheurs avec la pratique des prix de retrait consistant à détruire le produit de la pêche quand les prix descendaient trop bas afin de maintenir les cours. Au contraire, les prix plancher sont fixés maintenant directement entre les deux parties, l'acheteur et le vendeur, et grâce au mécanisme ci-dessus ils se situent à un niveau supérieur aux prix européens d'environ 0,15€ par kilo de coquille Saint-Jacques. Ainsi les partenaires sont-ils autonomes et n'ont-ils besoin d'aucune subvention.
Ce résultat est d'autant plus remarquable que les conditions sont très difficiles. Au niveau européen la ressource halieutique diminue, les quotas aussi et corrélativement les captures, alors qu'en regard les coûts augmentent : en un an le prix du fuel hors taxes a presque doublé. Et il n'est pas possible aux pêcheurs de répercuter l'augmentation de leurs coûts par kilo pêché car la France ne produit

qu'environ 10% de sa consommation en poisson ; les prix sont donc imposés par le marché mondial.
Fort heureusement les conditions à Saint-Quay-Portrieux sont favorables : beaucoup moins exploitée qu'à l'est, la Manche-ouest est plus poissonneuse, la surveillance des pêches est sévère et efficace, et les tonnages débarqués sont importants et en augmentation. Avec la gestion draconienne du système industriel décrit ci-dessus les marges peuvent alors être conservées.

Voilà un beau succès pour une activité très importante qui se déroule à côté de nous et qui donne envie d'explorer ce sujet. Nous chercherons à connaître plus en détail dans notre prochain bulletin la situation des pêcheurs - qui sont-ils et comment vivent-ils ?-, et celle de l'outil industriel que représentent la criée

L'aire de carénage, une opportunité !

Une opportunité extraordinaire s'offre à Saint-Quay-Portrieux, plus de 3 ha de terre-pleins de port sont disponibles ! Non utilisés, ou sous-utilisés, ou en cours de réalisation, au Port d'Armor ou au Port-es-Leu (de l'ancienne plage du Port-es-Leu à la jetée qui est sous Longemer), ces espaces sont en fait en grande partie disponibles ou pourraient l'être dans le cadre d'un grand plan d'ensemble des besoins portuaires. Si l'on admet que les besoins de la pêche sont satisfaits, il reste beaucoup à faire pour ceux de la plaisance et le tourisme en général.
Le tourisme représente la principale activité économique de la ville et l'occasion est unique de le développer. De quoi ont besoin les touristes autour du port ?

D'esthétique d'abord ! Si le port est techniquement satisfaisant mais laid, il suffira peut-être aux marins, mais ne fera venir personne d'autre (voir le Crouesty !).

De confort : il faut des zones bien identifiées pour chaque type d'activité où ceux qui les pratiquent trouvent la réponse à TOUS leurs besoins, mais il faut aussi des endroits pour prendre un pot au soleil, des terrasses d'où la vue est belle et d'où partent de sympathiques promenades en famille.

Des équipements nécessaires à aux voiliers quillards et au motonautisme :
- capitainerie
- cale de mise à l'eau pour les zodiacs et les petites vedettes,
- aire de carénage et de petit entretien et racks de stockage des annexes,
- grues, ateliers de mécaniciens marine, shipchandlers, voilier, carburant,....
- wc, douches et poubelles, parkings proches des pontons,
- local de club nautique de niveau international avec bar, terrasse, vue,...

Des équipements nécessaires aux dériveurs ou assimilés (planches,...) :
- cale de mise à l'eau atteignant la mer même à marée basse,
- aire de stockage pour remorques et catamarans, louables à la semaine,
- école de voile avec voilerie, petit atelier, vestiaires et douches, salle de cours,
- shipchandler, et tous les équipements requis pour quillards et motonautisme.

Il ne faut pas minimiser cet aspect du tourisme qui correspond de plus en plus à une clientèle aisée et adulte disposant de dériveurs onéreux. Cette clientèle se déplace avec son engin, veut du confort, reste éventuellement peu de temps, est très mobile et ira là où les conditions seront les meilleures !

Enfin il ne faut pas oublier les besoins de tous ceux qui ne pratiquent aucune de ces activités mais aiment voir le spectacle du port, de l'arrivée des bateaux de pêche et du déchargement des poissons, des mouvements des bateaux dans le port, du spectacle animé des départs et des arrivées des dériveurs ou des kite-surfs, et qui pourraient terminer leur petit tour de port par une escapade dans le parc municipal arboré qui domine la plage du Moulin...
Est-il possible de réunir toutes ces conditions, et d'autres y parviennent-ils ?



Pour tenter de répondre à cette question, nous avons effectué un rapide tour de ports des Côtes-d'Armor, en vous présentant ici nos principales remarques.

St-Cast : énorme chantier en cours pour un futur port en eau profonde. Mais le port est loin de la ville et l'accès par une route unique et étroite sera toujours encombré.

Erquy : remarquable exploitation d'une falaise très pittoresque au pied de laquelle un très long terre-plein artificiel est constitué en zones successives : la criée et une petite activité industrielle, un grand parking avec des racks pour les annexes et où peuvent stationner les dériveurs, une cale réservée au motonautisme, l'école de voile avec une grande aire de stockage de dériveurs et une 3° cale pour eux, enfin un port d'échouage classique avec un quai bordé de terrasses de cafés au pied de la falaise. Enfin une zone pour les dériveurs est organisée dans le creux de l'anse.

Dahouët : Port à seuil, étriqué dans son anse ; seul le goulet d'arrivée est superbe. La sortie des pontons est loin des cafés, mais proche d'un grand parking. Un atelier marine est près du port avec une grande cale. Ce n'est ni accueillant pour les voileux, ni pour les promeneurs et rien n'est fait pour les dériveurs qui vont sur la plage du Val André où la mer est loin à marée basse et où le vent d'ouest souffle à plein !

Le Légué : Techniquement bien équipé et remarquablement proche de Saint-Brieuc. Mais pour la pratique touristique l'endroit est médiocre, peu esthétique, loin de la mer et en fond de baie.

Binic n'est bien que pour les marins retraités ! Beaucoup trop loin de la mer à marée basse pour les dériveurs, mal pratique pour les gros voiliers avec son avant-port envasé et son bassin à écluse, et sans équipements professionnels pour l'entretien des bateaux. Seuls les promeneurs trouvent très bien leur compte aux terrasses qui sont, le long de quais pittoresques, ensoleillées et abritées du vent.

Paimpol aurait beaucoup d'atouts : des professionnels, de la place, un centre pittoresque, une notoriété. Oublions les dériveurs ! Mais pour le reste, quel désordre ! Faute d'un plan d'ensemble pour le port et d'avoir investi, il y a de tout partout et c'est sans aucun charme. Et en plus il faut écluser pour entrer dans ce bassin à flot qu'on n'atteint qu'après un long chenal qui zigzague entre les parcs à huîtres

et qui s'envase !
Lézardrieux : Un bijou ! Sous le village, tout est là. Sur environ 6000 m2 au pied de la falaise se tassent hangars et bateaux au secs, shipchandlers et mécaniciens, face au Trieux. Et entre les pontons et les professionnels un vaste parking. Le site n'est absolument pas gâché et le marin trouve tout à proximité.
Tréguier : est nécessaire, de ce côté-là du Sillon de Talbert, mais on n'irait là que par nécessité ou pour la remontée de la rivière, car le port est sans charme et sans professionnels.
Perros-Guirec : Magnifique bassin ... mais à seuil ! Magnifique plan d'eau et magnifiques plages pour les dériveurs ...mais les professionnels (mécaniciens, vendeurs, voilerie, hivernage) sont tous à 1,3 km de là au sommet d'une côte à quatre voies, et le moyen de levage sur le petit quai qui fait avant-port se limite à une grue sur véhicule ! Quant à l'école de voile, c'est un vieux hangar, isolé du port et près de la route.
Ploumanac'h : Le havre est évidemment petit, mais le passage entre les roches pour y arriver magnifique. Ce port ne peut avoir de prétentions, mais pour abriter un maximum de bateaux, on les y amarre les uns derrière les autres à de longues lignes flottantes parallèles qui permettent d'arriver à une densité remarquable.
Trébeurden : Port à seuil d'environ 400 places, enfoncé dans des digues qui cachent un paysage remarquable : de ce fait, dommage, il a peu de charme ! Pas de chantier ni d'aires de stockage ou de carénage à proximité, seulement des parkings, et, seule consolation, bureau du port, douches, shipchandler, cafés et restaurants au bout des pontons...mais là encore, sans aucune esthétique. Ils ont gâché leur site sans avoir un bon port !

En résumé, au terme de ce petit tour d'exploration, il apparaît que Saint-Quay-Portrieux a des atouts exceptionnels et pourrait réunir toutes les qualités souhaitées si l'on conçoit et met en œuvre un schéma d'ensemble bien fait : les vastes terre-pleins, mal ou non exploités dans les deux ports, rendent ce rêve possible. Car, si les travaux de génie civil du Port-es-Leu doivent être terminés, l'utilisation de l'espace ainsi créé devrait pouvoir être très largement modifiée pour s'insérer dans un plan global. C'est l'ensemble des deux ports qui est à organiser maintenant. Au moment où certains soutiennent l'idée de transformer le port d'échouage en port à seuil, Saint-Quay-Portrieux se trouve à la croisée des chemins devant une opportunité rare : exploiter les lacunes du passé et mettre en valeur les vastes terre-pleins disponibles pour devenir un port exceptionnel par ses qualités techniques, sa situation, son plan d'eau, son esthétique... et sa plage.

Brèves

Le projet d'un parc d'éoliennes dans la baie de Saint-Brieuc se précise : 36 éoliennes seraient implantées à environ 6 miles nautiques de la côte, près du Petit Léjon, ou entre le Grand Léjon et Rohein, et représenteraient une zone interdite à la navigation de 45 km2. Chacun de ces équipements consisterait en un pylône de 5 m. de diamètre et de près de 90 m. de haut avec des pales de plus de 20 m. de long permettant de produire jusqu'à 5 MW. La société EED (Espace Eolien Développement), filiale de POWEO implantée à Rennes, annonce ainsi que ce parc d'éoliennes pourrait avoir une capacité de production de 150 MW, soit 15% de la consommation des Côtes d'Armor.
Ce projet qui au début ressemblait à un canular, est maintenant bien ancré dans le paysage.
Les pouvoir publics y sont très favorables puisque l'objectif français à été fixé à 4000 MW produits en mer, dont 500 en 2015 (et 1000 en 2020) pour la Bretagne où il n'existe par ailleurs aucune centrale importante. La Région s'est aussi donné l'objectif ambitieux de générer ainsi 23% de sa consommation énergétique totale. A cet égard les franges de la baie de Saint-Brieuc sont tout à fait favorables puisque les fonds marins y sont très peu profonds (autour de 20 m.) avec un mar-

nage maximum de 12 m.
Les communes maritimes concernées sont pour la plupart aussi très intéressées par ce projet qui serait susceptible de leur générer des redevances non négligeables.
En revanche les pêcheurs ont pris position contre ce projet qui les priverait d'une zone de pêche à la coquille particulièrement favorable et perturberait l'utilisation de leurs radars. Les associations écologiques sont elles aussi opposées à de tels projets à cause du danger pour les oiseaux de mer ou des perturbations pour les poissons dues aux vibrations et aux champs électriques, ... bien que les zones ainsi immobilisées puissent devenir de petites réserves halieutiques.
Enfin les contribuables sont perplexes devant les prix de l'énergie et les phénomènes économiques : EDF a l'obligation de racheter les kwh d'origine éolienne-maritime à 0,13€ (décret de 2006), alors que les prix auxquels se négocie l'électricité entre professionnels varient selon le jour et l'heure entre 0.04 et 0.09€/kwh, soit en moyenne la moitié. Par ailleurs, la France ne compte aucune société productrice d'éoliennes: celles-ci devraient donc être importées de Norvège, Allemagne ou Hollande.

Portrieux a été un centre actif de la contestation violente des gens de mer à propos des prix des carburants. Feux de pneus et de poubelles, envahissement du local de l'administration, destruction de matériel informatique et intervention en force des CRS ont ponctué quelques chaudes journées ce printemps.

Un pompier plongeur a trouvé la mort en mars dernier alors qu'il intervenait sous la coque d'un chalutier qui avait subi une avarie le long du quai, quelques instants auparavant. Il appartenait au SDIS, pôle départemental d'intervention mis en place l'an dernier dans le bâtiment qui jouxte celui de la douane. Ce pompier de 42 ans qui tentait de colmater la voie d'eau a été écrasé par la coque du chalutier qui s'est brusquement renversé, déséquilibré par l'eau qui le remplissait. Tout le port porte le deuil de cet homme courageux, père de famille.

Des bottes dans les sables mouvants du port d'échouage ! A deux reprises, des promeneurs ont été pris dans les sables mous créés dans le port d'échouage lors de travaux de l'aire de carénage. Une vase molle s'est-elle accumulée dans les trous ou bien les sables ont-ils été déstabilisés par les engins de chantiers ? Il n'en reste pas moins qu'il a fallu que les sauveteurs rampent sur le sol pour ne pas se trouver eux-mêmes enlisés. Conclusion : les imprudents ont perdu leurs bottes dans la vase et l'estran est maintenant interdit dans le port à marée basse.

La chapelle Sainte Anne du Portrieux est maintenant totalement restaurée... mais malheureusement fermée et inutilisée, et Monsieur Jean Jouet, le secrétaire général de l'Association Avenir et Protection de Sainte-Anne du Portrieux propose aux membres de notre association d'organiser une visite gratuite pour nos adhérents le 7 août 2008 à 20h30. La visite se continuera à la chapelle de Kertugal, elle aussi fermée et inutilisée, en dehors du Pardon de juillet.

La chapelle Notre-Dame d'Espérance à Etables a un double aux USA !
Lors d'une visite en Bretagne chez l'un de nos amis Quinocéens, un Américain né Français qui consacre sa vie à édifier un « Mémorial pour l'humanité », à Felicity en plein désert Californien, l'a choisie comme modèle. Elle vient d'être inaugurée pour couronner, au sommet de la «colline de la prière», l'ensemble des monuments qu'il a réalisés retraçant, gravés dans le granite, l'histoire de l'humanité, de l'aéronautique française, de la Légion Etrangère, de la Californie, de l'Arizona, des Etats-Unis, etc.

Avec en plus le Centre du monde (reconnu par l'IGN), un tronçon d'escalier de la Tour Eiffel et le doigt de Dieu de Michel- Ange en 3D, cela vaut la peine de visiter Felicity ou au moins de consulter http://felicityusa.com/ Vous y retrouverez ND de l'Espérance !

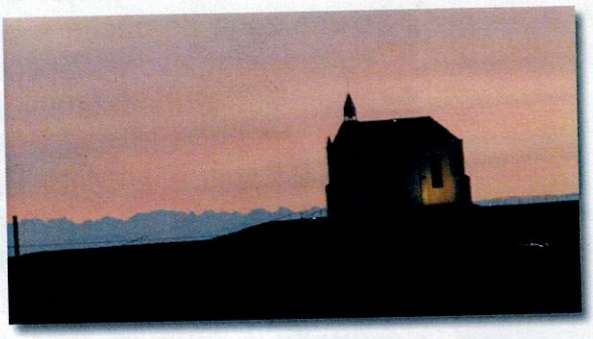

Libre propos

Pour ceux qui naviguent, sachez que «La Chambre» de Bréhat est maintenant interdite : plus question d'y jeter l'ancre ! Peut-on ajouter encore des bateaux dans la baie et serons-nous bientôt engorgés comme en Méditerranée ? Faudra-t-il prendre une réservation pour pouvoir aller aux Alauzées pêcher la crevette un jour de grande marée ?
Bernard d'Herbécourt

Vie de l'association

L'Assemblée Générale aura lieu cette année le mardi 5 août à 11 heures dans la salle des associations, résidence des Mimosas, rue des Ecoles.

Au delà d'une belle démonstration de civisme, notre association, avec 10 de nos membres condidats à l'élection municipale, s'est trouvée littéralement décapitée puisque ceux qui participaient à son animation ont démissionné de leur fonction afin que notre bulletin conserve sa totale neutralité. Ainsi Dominique Blanc, qui était notre président, et cinq membres très actifs du comité de rédaction se sont retirés. Si l'on ajoute que notre deuxième vice-président, Louis Rolland, a dû démissionner à la suite de son affectation professionnelle à Tahiti, on comprend la nécessité vitale pour notre association que plusieurs de nos membres se portent volontaires pour remplacer ces absents.
Réfléchissez-y et manifestez-vous lors de l'AG, la participation au comité est fort intéressante!

Nouvelles adhésions
En ce début d'été nous joignons à ce numéro 16 un bulletin d'adhésion. Vous transformerez ainsi en nouveaux adhérents les personnes de votre connaissance qui auraient entendu parler par vous de notre association ou sont convaincues de l'intérêt de notre bulletin. Recrutez ...et pensez à vous mettre à jour de votre cotisation !

Association Amicale des Résidents
et Amis de Saint-Quay-Portrieux
BP 32
22410 Saint-Quay-Portrieux

E-mail : as_amicale_st_quay@yahoo.fr

Photographie couverture : Erwan Barbey-Chariou
IMPRESSION PIQ-ST-QUAY-PORTRIEUX 02 96 70 39 15 - 06 08 82 85 18

Président :
Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Vice-présidents :
Jean d'Herbécourt jdherbecourt@caichevreux.com
Louis Rolland louis.rolland@chu-brest.fr
Secrétaire Général
Martine de Penanster martinedepenanster@yahoo.
Trésorier
Bernard d'Hérbecourt bdherbecourt@wanadoo.fr